



PRIMES, INDEMNITES : QUAND RIDICULE RIME AVEC LIBELLULE

Toutes les primes ou indemnités sont soumises à charges sociales et impôt sur le revenu, un super cadeau venant de la direction pour clouer le bec aux salariés. En attendant, les primes sont en deçà de tous les derniers accords négociés en local.

La Direction s'est acharnée à trouver pour chaque accompagnement, le plus petit dénominateur financier commun.

Voici un petit résumé de la dernière réunion de négociation projet libellule qui a eu lieu le 7 avril.

La CGT a fait des propositions d'augmentation de salaire et de passage en bande D pour tous, et a exigé de revaloriser les primes en tenant compte des impacts réels subis par les collègues et de l'inflation vécue depuis 2014 (Date de la décision 14, barème des montants proposés). Cela a été balayé d'un revers de main par le DRH. Pour le moment l'unité syndicale tient bon et refuse les propositions choquantes de la Direction. Un courrier vient d'être envoyé au nouveau Directeur Orange France, afin qu'il prenne ses responsabilités et propose enfin aux salariés des AD un accompagnement à la hauteur de l'enjeu et du projet.

3 choix sont proposés, en fonction des besoins de l'entreprise. A défaut de boutiques ou services à proximité, les salariés seront mis sur la route.

En cas de refus, ils subiront une affectation d'office. Bien entendu, cela masque l'incapacité de la GDT à absorber les Boutiques Orange maison-mère et la nécessité de forcer les salariés à intégrer cette filiale.

Dégradation de l'équilibre Vie privée/ Vie Professionnelle, fatigue, perte de sens au travail, l'horizon est bien noir. Cela aura un impact certain sur les conditions de travail, le mental, et la disponibilité pour les familles.

L'attente entre l'annonce de la fermeture, la date effective et les propositions de poste est anxiogène. L'accord d'accompagnement est très restrictif, par exemple il exclut les éloignés du service (congés de maladie, CLM/CLD, disponibilités, congés parentaux, etc...). C'est l'illustration de la considération d'Orange France pour les salariés des boutiques dans toute sa splendeur.

L'accompagnement exceptionnel promis, est absent. La Direction a tout juste accepté, alors qu'elle proposait une négociation pour 2023, de le conclure aussi pour les années 2024, 2025 et 2026. L'épée de Damoclès des ruptures conventionnelles collectives plane aussi sur cette entreprise bénéficiaire du CAC40. Lamentable !!!

NEGOCIATION COMME CELA ON N'EN VEUT PAS

NON À UN ACCORD QUI ACTE UNE PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

Sous l'impulsion de la CGT, l'unité syndicale s'était engagée à démarrer les NAO sur une demande d'augmentation collective garantie de 9% minimum

Comment valider une telle proposition quand le compte n'y est pas du tout ?

Derrière un taux directeur en trompe l'oeil à 4,8%, les mesures garanties pour tous ne représentent qu'une moyenne de 2,77% !

Pour aboutir à un accord, la Direction a eu recours au chantage, au lieu de satisfaire les revendications légitimes des salariés...

Elle a annoncé que le taux directeur serait abaissé à 4,5% en cas de nouvelle décision unilatérale faute d'accord majoritaire.

Après consultation, la CGT FAPT a refusé de céder à ce piètre chantage.

La CGT FAPT ne cautionnera jamais un accord qui valide une importante perte de pouvoir d'achat, - 4% en deux ans en moyenne et bien plus pour les cadres et les fonctionnaires.



ET UP C'EST PARTI !

Vous avez reçu votre nouvelle carte Up déjeuner qui remplace MyEdenred, n'oubliez pas de l'activer, en utilisant le code pin la première fois. Vous pouvez également télécharger l'application mon espace Up.



Important :

Le calendrier du mois M doit être complet au plus tard le 3 du mois M+1 pour l'attribution de vos titres restaurants le 5.

Un message de confirmation apparaîtra à l'écran lorsque la saisie sera complète.

Pour tous renseignements ou interrogations vous pouvez contacter :

Assistance téléphonique : 0176 496 496

Pour toutes questions sur l'utilisation de votre carte : Assistance.up.coop ou sur l'application mobile.

Ce prestataire a été validé pour sa qualité et sa rapidité de réponse par rapport au cahier des charges

Le solde de votre ancienne carte MyEdenred est valable jusqu'au 29 février 2024



Sauvons les boutiques Orange !

594 ont signé. Prochain objectif : 1 000 !



Rappel : Afin d'augmenter ses résultats financiers, la direction d'Orange est en train de démanteler son réseau de boutique partout en France.

D'ici 2026, pas moins de 120 boutiques fermeront leurs portes ou seront remplacées par la filiale « Générale de Téléphone »

Clients et salariés d'Orange, à nous de nous mobiliser » et ensemble pour préserver ces points d'accueil physiques, lutter contre la désertion de nos territoires et l'aggravation des conditions de travail des salarié(e)s !

Signons et partageons la pétition contre la fermeture des boutiques Orange qui

sera remise à la direction

D'autre part, la filialisation de certaines boutiques destinée à diminuer les conditions de travail des salariés tout en amoindrissant la qualité de l'accueil des clients professionnels

Pour rappel, Orange perçoit plusieurs millions d'euros d'aide de l'état pour le maintien de l'emploi et dégage plusieurs milliards de bénéfices annuels.

Signez cette pétition

